

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 48 du 23 novembre 2017

PARTIE PERMANENTE
Marine nationale

Texte 14

DÉCISION N° 1710/ARM/CEMM

portant homologation d'un motif symbolique et du fanion de la frégate multi-missions « Bretagne ».

Du 23 octobre 2017

LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE.

DÉCISION N° 1710/ARM/CEMM portant homologation d'un motif symbolique et du fanion de la frégate multi-missions « Bretagne ».

Du 23 octobre 2017

NOR A R M B 1 7 5 2 1 2 9 S

Références :

Circulaire n° 249/DEF/CEMM du 13 mai 2004 (BOC, 2004, p. 3147 ; BOEM 141.6).

Lettre n° 3/BRETAGNE/SG du 8 septembre 2017 (n.i. BO).

Lettre n° 507707/ARM/SGA/DPMA/SHD/DHS/DSD du 10 octobre 2017 (n.i. BO).

Transmission n° 0-32999-2017/ALFAN du 27 septembre 2017 (n.i. BO).

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 141.6

Référence de publication : BOC n° 48 du 23 novembre 2017, texte 14.

Le motif symbolique et le fanion de la frégate multi-missions « *Bretagne* », tels que décrits dans l'annexe, sont homologués.

Pour la ministre des armées et par délégation :

*L'amiral,
chef d'état-major de la marine,*

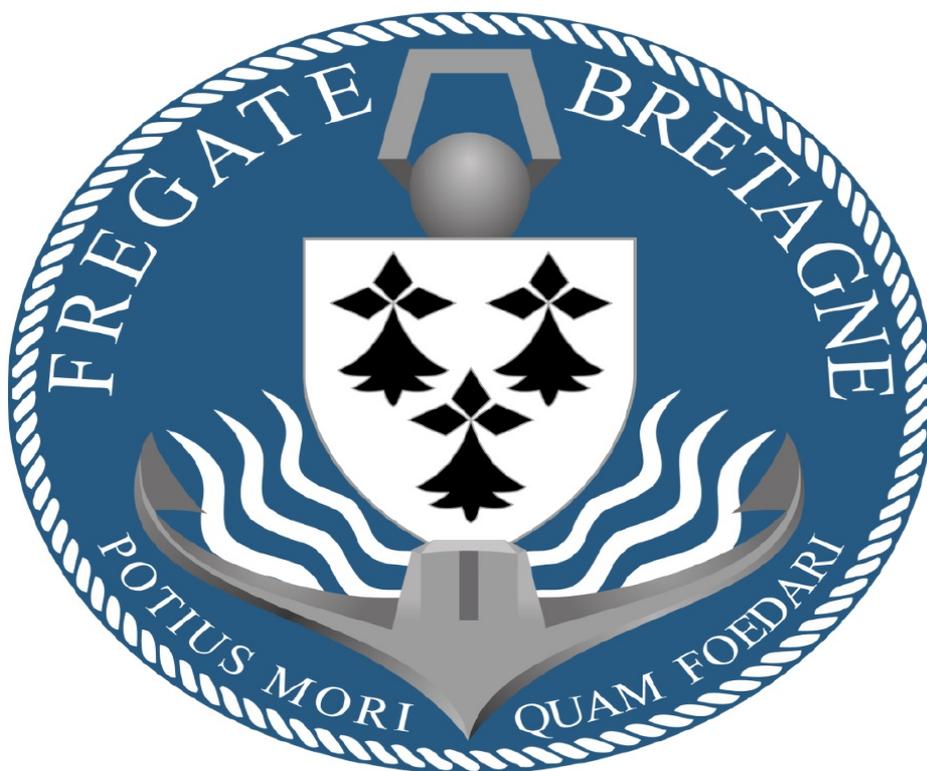
Christophe PRAZUCK.

ANNEXE.
**DESCRIPTION DU MOTIF SYMBOLIQUE ET DU FANION DE LA FRÉGATE MULTI-MISSIONS
« BRETAGNE ».**

1. DESCRIPTION DU MOTIF SYMBOLIQUE DE LA FRÉGATE MULTI-MISSIONS « BRETAGNE ».

1.1. **Description héraldique.**

Rondache d'azur bordée d'une gumène d'argent à l'ancre stylisée de fer, accompagnée en chef de l'inscription en lettres capitales avec empattements d'argent « FREGATE » à dextre et « BRETAGNE » à senestre ; en pointe de l'inscription en lettres capitales avec empattements du même « POTIUS MORI » à dextre et « QUAM FOEDARI » à senestre ; chargée d'un écu d'argent à trois hermines de sable brochant la verge de l'ancre et accompagné six rais flamboyants d'argent entre l'écu et les bras de l'ancre, trois mouvants à dextre du chef et trois mouvants à senestre du chef.



Nota. La signification de la devise est « Plutôt la mort que la souillure » ou « Plutôt la mort que le déshonneur ».

2. DESCRIPTION DU FANION DE LA FREGATE MULTI-MISSIONS « BRETAGNE ».

2.1. **Dimensions.**

Fanion de type C, frangé or.

Guindant 30 cm, battant 40 cm.



2.2. Revers (hampe à droite).

D'azur à l'ancre stylisée de fer soutenue de l'inscription affaissée en lettres capitales avec empattements d'argent, « POTIUS MORI » à dextre et « QUAM FOEDARI » à senestre ; chargée d'un écu d'argent à trois hermines de sable brochant la verge de l'ancre et accompagné de six rais flamboyants d'argent entre l'écu et les bras de l'ancre, trois mouvants à dextre du chef et trois mouvants à senestre du chef.

2.3. Avers (hampe à gauche).

D'argent bordé d'une gumène d'azur et cantonné de quatre ancres d'azur câblée du même, la pointe dirigée vers l'extérieur ; chargé en cœur de l'inscription en lettres capitales avec empattements d'azur « FRÉGATE » et « BRETAGNE » en fasce sur deux lignes.